

Baccalauréat Technologique

Session 2016

Histoire-Géographie

Série : Sciences et Technologies
du Management et de la Gestion

EPREUVE DU 16 JUIN 2016

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.
10 points

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la
2^{nde} partie.
10 points

*Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.
La feuille **Annexe page 9/9** est à rendre avec la copie d'examen.*

PREMIÈRE PARTIE

Questions d'histoire

- 1) Complétez la légende et la carte en annexe :
 - en indiquant à quoi correspondent les trois premiers figurés
 - en localisant et nommant un des deux Etats allemands.

(2 points)

- 2) Choisissez parmi les périodes suivantes celle qui correspond à la décolonisation de l'essentiel du continent africain :
 - 1945-1955
 - 1955-1975
 - depuis 1975

(1 point)

- 3) Identifiez les moyens de contrôle que peuvent utiliser, l'un par rapport à l'autre, les pouvoirs exécutif et législatif selon la Constitution de la V^e République.

(2 points)

Questions de géographie

- 4) Caractériser les trois espaces qui dominent l'organisation de l'espace mondial.

(2 points)

- 5) Proposez une définition de firme transnationale.

(1 point)

- 6) Justifiez en proposant deux arguments l'affirmation suivante :
« La France est une puissance militaire et diplomatique dans le monde ».

(2 points)

SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme de géographie

Exercice n°1 / sujet d'étude : une ville mondiale : Londres.

Document 1 : Tourisme : Londres détrône Paris.

Source : *Le Figaro*, article de Florentin Collomp, publié le 16 janvier 2014, www.lefigaro.fr.

« En 2013, encore plus de visiteurs se sont bousculés dans les allées du British Museum, première attraction de Londres, de la Tate Modern ou de la National Gallery. Ils se sont envolés dans les cabines de la grande roue London Eye ou dans les sombres couloirs de la Tour de Londres. Une affluence record permet aux dirigeants de la ville d'espérer pouvoir annoncer, ce jeudi, qu'en franchissant la barre des 16 millions de touristes étrangers, la capitale britannique aurait détrôné Bangkok et Paris en tête des villes les plus visitées sur la planète. Si les critères peuvent diverger, Paris avait accueilli 15,9 millions d'étrangers en 2012. New York se classe en quatrième position.

La mairie de Londres lie directement ce regain d'intérêt à un «effet Jeux olympiques». Un cercle vertueux, qui parvient à éviter la tendance des villes olympiques à constater une désaffection l'année suivante. Au contraire, Londres affichait une hausse de fréquentation de 8 % au premier semestre. Dans l'ensemble du pays, les arrivées d'étrangers ont bondi de 11 % sur les neuf premiers mois de l'année, à près de 25 millions de personnes.

«L'image de Londres a changé grâce aux JO, estime Kit Malthouse, maire adjoint de la ville. Les gens ont vu une ville belle, ouverte, vibrante, au-delà des clichés habituels sur la reine et le gin Beefeater.» Les touristes londoniens proviennent en grande majorité d'Europe, devant l'Amérique du Nord et le reste du monde. Ceux venant de Chine, d'Inde ou du Moyen-Orient représentent une large part de la croissance constatée. Mais la politique de visas restrictive du gouvernement Cameron freine le développement de cette clientèle, au détriment de Paris. C'est pourquoi, sur pression des milieux d'affaires et du lobby touristique, le ministère de l'Intérieur a accepté d'assouplir sa pratique pour les Chinois.

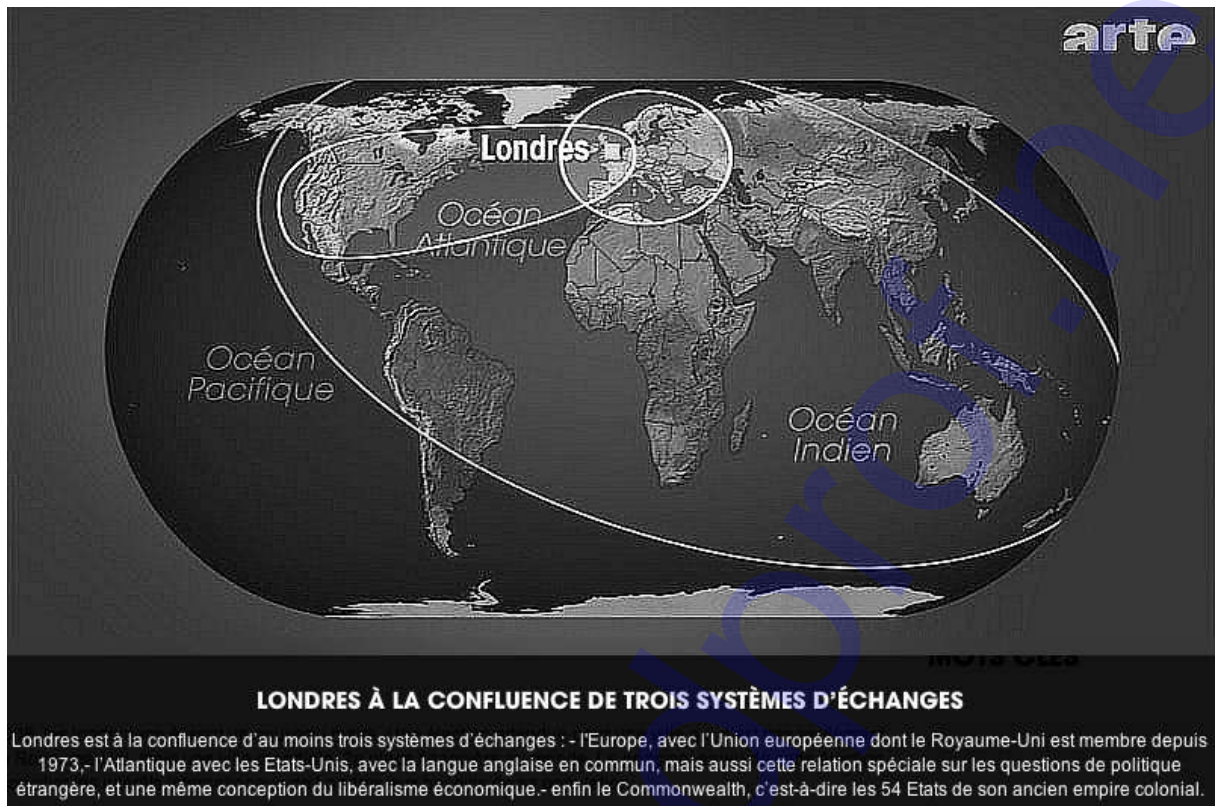
Ces visiteurs dépensent beaucoup : 5 milliards de livres (6 milliards d'euros) sur les six premiers mois de 2013, en hausse de 12 %. Le West End, quartier du shopping, des restaurants et des théâtres, pèse économiquement plus que la City, et davantage que tout le secteur agricole britannique.

Chez London & Partners, l'agence de promotion de la capitale, on se félicite d'un «feel good factor» post-olympique et post-jubilé royal, prolongé par l'engouement autour de la naissance du prince George, la victoire d'Andy Murray à Wimbledon et des expositions événements comme «Pompéi» au British Museum ou «David Bowie» au Victoria & Albert. Facteur exceptionnel contribuant à l'attrait de la capitale britannique : les touristes ont en plus pu profiter d'un été magnifique. »

Document 2 : Londres à la confluence de trois systèmes d'échanges.

Source : « Le Dessous des cartes », magazine de géopolitique écrit et présenté par Jean-Christophe Victor et diffusé sur Arte.

Capture d'écran : <http://ddc.arte.tv/nos-cartes/londres>, 28 octobre 2015.



Questions :

- 1) D'après le document 1, identifiez les atouts de Londres pour se hisser « en tête des villes les plus visitées sur la planète ».
- 2) Pourquoi l'auteur compare-t-il le quartier de West End à la City ?
- 3) A quels éléments du document 1, le document 2 peut-il être rattaché ? Justifiez votre réponse.
- 4) Montrez que Londres est une ville mondiale.

Exercice n°2 / sujet d'étude : une ville mondiale : Shanghai.

Document : Le dynamisme de Shanghai.

Source : SANJUAN Thierry, *Atlas de la Chine, Une grande puissance sous tension*, Paris, Editions Autrement, 2015.

« Au début des années 1990, avec l'accession au pouvoir central de ses anciens maires Jiang Zemin et Zhu Rongji, Shanghai bénéficie de la volonté du gouvernement de reprendre la main face à l'essor des provinces méridionales : Shanghai est située au centre du littoral et au débouché de l'axe est-ouest du Yangzi, que la construction du barrage des Trois Gorges doit renforcer.

Shanghai symbolise le renouveau des villes comme pôles de croissance dans le développement. Elle possède une bourse, développe des services aux entreprises, redistribue ses activités industrielles en périphérie, satellise les villes de sa région proche, et réarticule des réseaux d'échelles régionale et nationale.

La ville accueille dorénavant des courses de Formule 1 et a été le siège de l'Exposition universelle en 2010. Si Shanghai détruit ses anciens *lilong*¹ et expulse une large partie de ses populations en périphérie au profit de tours de bureaux ou d'appartements inaccessibles au plus grand nombre, une politique de secteurs préservés se met également en place, notamment dans l'ancienne concession française. La ville veut redevenir le centre de la mode et de lieux postmodernes, comme le quartier de Xin Tiandi, un ancien *lilong* réhabilité. Le dynamisme shanghaien s'exprime surtout avec le projet de la Nouvelle Zone de Pudong, à l'est du Huangpu. Face au Bund, la façade de la vieille ville, sont construits le quartier d'affaires de Lujiazui et ses célèbres réalisations architecturales : la Perle de l'Orient, la tour Jinmao, l'avenue du XXI^e siècle. De nouvelles zones industrielles, ouvertes aux investissements étrangers, accueillent des industries de nouvelles technologies. Pudong dispose d'un aéroport international, relié au centre-ville par un train à suspension magnétique, et son port, Waigaoqiao, a été complété par un port en eau profonde plus au sud.

Le projet « One city, nine towns », lancé en 2000, porte sur l'ensemble du territoire municipal. Il entend favoriser une politique de villes nouvelles, véritables pôles multifonctionnels, accueillant des populations de la ville-centre, des populations très locales et des populations extérieures à la municipalité (migrants) ou étrangères. »

¹ Un lilong est un quartier fermé typique de Shanghai se composant de ruelles étroites contenant des maisons mitoyennes.

Questions :

- 1) Relevez les éléments de la situation géographique de Shanghai et expliquez pourquoi ils favorisent son développement.
- 2) Présentez les infrastructures de transport qui contribuent au développement de la ville de Shanghai et à son ouverture au monde.
- 3) Quel est l'impact du développement de Shanghai pour la population ?
- 4) Montrez comment la ville de Shanghai s'impose comme ville mondiale, en soulignant les changements économiques.

Exercice n°3 / sujet d'étude : Les femmes dans la société française.

Document : Citoyennes, le retard français.

Source : D'après Frédéric Joignot, « Citoyennes, le retard français »
Le Monde, 19 avril 2014.

« A l'avant-garde des pays européens pour établir le suffrage universel masculin en 1848, la France fut un des derniers pays à reconnaître leurs droits politiques aux femmes, en avril 1944. A cette date, les Finlandaises bénéficiaient depuis trente-huit ans du droit de voter et d'être élues, les Allemandes depuis vingt-cinq ans, les femmes britanniques depuis seize ans (...);

S'il a suffi d'une ordonnance pour donner le droit de vote aux femmes, l'exercice de leur droit d'être élues s'est révélé plus difficile. Durant les vingt premières années de la V^e République, de 1958 à 1978, les femmes sont moins de 4% à siéger à l'Assemblée nationale. Et moins de 6% jusqu'au milieu des années 1990. Aujourd'hui, seuls 27% des députés sont des femmes, ce qui place la France au 48^e rang du palmarès mondial, derrière le Turkménistan.

Pour assurer l'égalité réelle de candidature, l'idée radicale de parité a fini par s'imposer en France, inscrite depuis 1999 dans la loi constitutionnelle : « *La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.* » (...)

Quatorze ans après la réforme, la parité numérique est en passe d'être réalisée dans les assemblées élues au scrutin de liste, par exemple les conseils municipaux des villes de plus de 1000 habitants (48% d'élues en 2014). Mais la parité reste un objectif lointain dans les assemblées élues en totalité ou en partie au scrutin majoritaire (22% d'élues au Sénat).

La réforme paritaire a aussi échoué sur l'obstacle de la hiérarchie des fonctions, qui reste très sexuée : en 2008, 86% des maires étaient de sexe masculin. Les élections municipales de 2014 ont un peu changé les choses. La part de conseillères municipales est passée de 35% à 40% sur l'ensemble de la France – et à 48% pour les villes de 1000 habitants et plus. En revanche, à peine plus de 17% de femmes ont été désignées têtes de liste (contre 16,5% en 2008). Il revient toujours aux hommes d'occuper le sommet de la « pyramide » des pouvoirs. »

Questions :

- 1) Pourquoi l'expression « retard français » peut-elle être utilisée pour caractériser la place des femmes dans la vie politique en France ?
- 2) Expliquez le terme souligné. Identifiez les mesures qui ont été prises pour l'appliquer à la vie politique française.
- 3) Quelles limites rencontre la mise en œuvre de la parité ?
- 4) Montrez l'évolution de la place des femmes dans la vie politique française au cours de la seconde moitié du XX^e siècle.

Exercice n°4 / sujet d'étude : L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française.

Document 1 : Comment est élu le président de la République ? Quel est son rôle ?

Source : <http://www.vie-publique.fr> (mise à jour le 15 septembre 2014).

« Le président de la République est élu au suffrage universel direct par les électeurs français lors de l'élection présidentielle. Son mandat dure 5 ans et est renouvelable une fois. Pour être élu, le candidat doit avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Les 2 candidats arrivés en tête peuvent se présenter au second tour qui intervient 2 semaines après le premier tour.

Depuis la révision constitutionnelle du 6 novembre 1962, le président de la République est élu au suffrage universel direct, c'est-à-dire par tous les citoyens français majeurs, et au scrutin majoritaire uninominal à deux tours. Dans le texte initial de la Constitution du 4 octobre 1958, le président de la République n'était pas élu au suffrage universel direct mais par un collège électoral. Celui-ci était composé des députés et des sénateurs, des conseillers généraux, des membres des assemblées des territoires d'outre-mer, des représentants élus des conseils municipaux, et comptait un peu plus de 80 000 personnes. (...)

Par le référendum du 24 septembre 2000, le peuple français a adopté une révision constitutionnelle fixant à cinq ans (quinquennat) la durée du mandat présidentiel qui est renouvelable. Jusqu'à cette date, la durée du mandat présidentiel était traditionnellement de sept ans (septennat) renouvelable. (...) Le quinquennat rapproche, quant à la durée du mandat, la France des autres grandes démocraties.

Enfin, la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 a limité à deux mandats consécutifs l'exercice de la fonction présidentielle. (...)

Selon l'article 5 de la Constitution, le président de la République incarne l'autorité de l'État. Il veille, par son arbitrage, au respect du texte constitutionnel, et assure le fonctionnement normal des pouvoirs publics et la continuité de l'État. Vis-à-vis de l'extérieur, il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités conclus par la France. De manière plus précise, la Constitution fait de lui le chef des armées. (...)

La Constitution et la pratique institutionnelle lui reconnaissent aussi un rôle éminent en matière de diplomatie. On parle de domaine réservé. (...) Ainsi, même en période de cohabitation, le président conserve une prédominance en la matière et la France est systématiquement représentée par les deux têtes de l'exécutif. »

Document 2 : Affiche en faveur du oui au référendum de 1962.

Source : Association nationale pour le soutien à l'action du Général De Gaulle,
<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr>

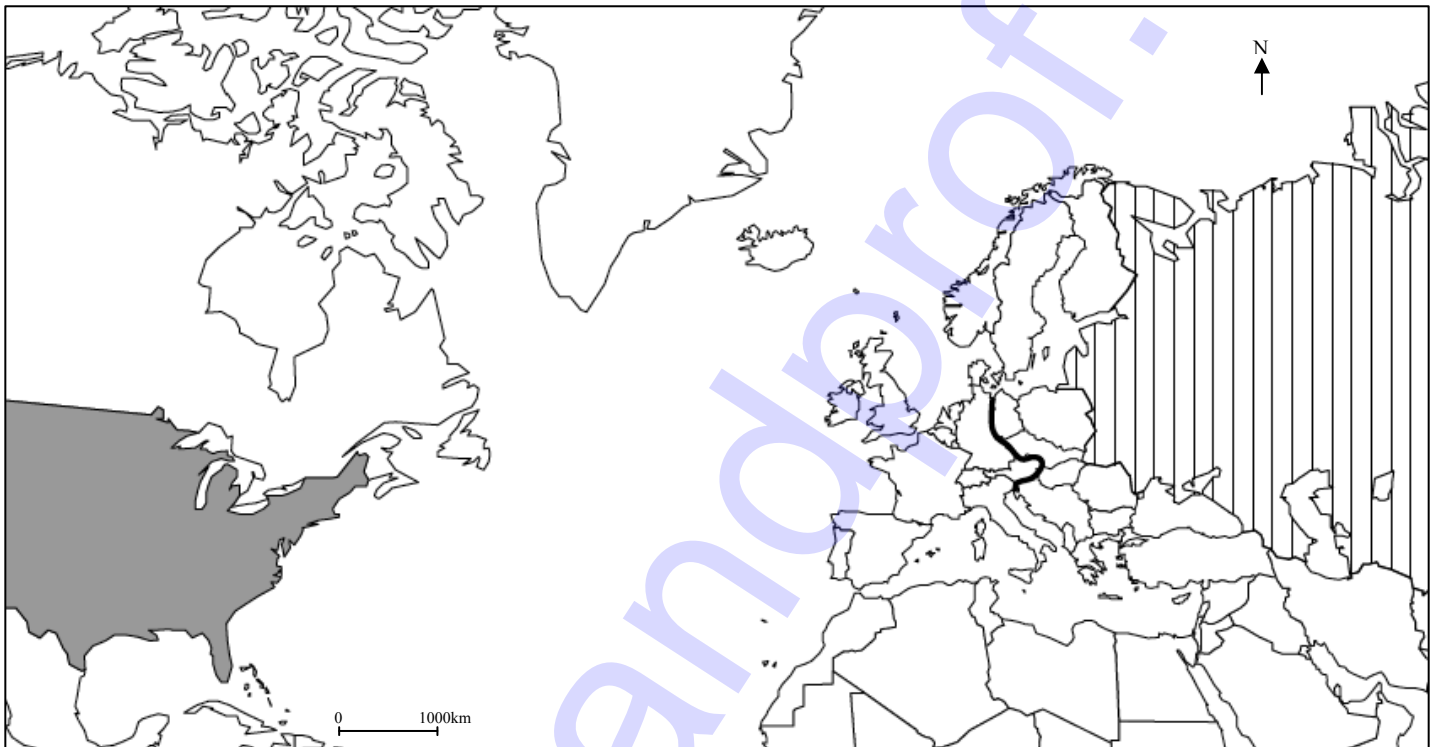


Questions :

- 1) A l'aide du document 1, relevez et expliquez les modifications, apportées depuis 1958, à l'élection et au mandat du président de la République.
- 2) A quelle phrase du document 1 renvoie le document 2 ? Quels éléments de l'affiche ont pu persuader les électeurs de 1962 d'accepter la réforme proposée ?
- 3) Définissez le terme souligné dans le document 1.
- 4) Montrez que, par son organisation et les pouvoirs qu'elle procure, l'élection présidentielle est l'enjeu majeur de la vie politique française.

ANNEXE
À remettre avec la copie d'examen

La Guerre froide :



Légende :



.....



.....



.....



Un des deux Etats allemands, symboles de la division du monde pendant la guerre froide :